



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Réception des soumissions
c/o Commissionnaires, Division F
Services des acquisitions et des marchés
6101 avenue Dewdney
Regina (SK) S4P 3K7

ou

N° de télécopieur : 306-780-5232

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet Projet d'enlèvement et d'installation d'antennes de communication, divers emplacements à Saskatchewan		Date 7 mai 2021
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-20-05808/A		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202005808 – WO # 441666		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00	Heure normale du centre
On / le :	20 mai 2021	
F.O.B. – F.A.B	GST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Cindy Glover cindy.glover@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3217		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- joindre le document de demande de qualification en français sous Pièces jointes;
- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1:

Les exigences obligatoire O1 stipulent le soumissionnaire doit fournir la validation obtenue auprès de SaskTel indiquant qu'il est autorisé à travailler sur les tours de communication de SaskTel. SaskTel possède une liste des entrepreneurs autorisés, mais nous n'avons rien à présenter pour valider l'information. Comment pouvons-nous valider l'information?

Réponse 1:

Le soumissionnaire doit être autorisé à travailler sur les tours de communication de SaskTel. Après la clôture de la période de soumissions, la GRC confirmera auprès de SaskTel si le soumissionnaire figure sur la liste des entrepreneurs autorisés de SaskTel.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

1) A la page 4, Exigences obligatoires,

SUPPRIMER:

O1	Le soumissionnaire doit fournir la validation obtenue auprès de SaskTel indiquant qu'il est autorisé à travailler sur les tours de communication de SaskTel.	
-----------	--	--

INSÉRER:

O1	Le soumissionnaire doit être autorisé par SaskTel à travailler sur les tours de communication de SaskTel.	
-----------	---	--

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES